La capture de miss Stone

New-York, 6 novembre — Les journaux anno nt que Miss Stone va être prochainement re

Li-Hung-Chang mourant

Paris, 6 novembre — Une dépêche reçue cette après-midi de Pékin annonce que Li-Hung-Chang, de fameux diplomate chinois, est mourant.

Deux sergents voleurs

aris, 6 novembre. — Le ler conseil de guerre Paris juge aujourd'hui deux sergenis rengands 20e section des secretaires estatunger et du uterment qui s'étaient fait remains de manuel sommes d'argent par les réservisés sui autre tent un sursis pour faire leur période d'ins-tion.

Chempenois et Dupont, les deux eccusés dont il agit, avaient pour mission d'établir les dossiers se hommes qui demission d'établir les dossiers se hommes qui demission de la les manuels de la company de la compan

Chômage des mineurs anglais

Bagarres entre officiers et conscrits

es conscrits, qui étaient en civil, répondirent des éclats de rire à cette audacieuse intention

Belfort 73-75-76 et 78 a écoulé pendant les six premiers mois 1901 4.850.000 kilos de pain. Le 19 octobre elle a ouvert un vaste magasin l'épiceries ou les ménagères des coopérateurs rouvent tout ce qui est nécessaire au ménage. Elle réunit donc Boulangerie, Charbon et picerie.

"Une odieuse campagne s
C'est le titre que le Journal soi-disant calolique et honnéte de Roubaix donne au nouel et filandreux article qu'il consacre aux
bérations électorales de MM. Cyrille Capant et C's. Ce titre est excellent et qualifie
ès exactement les menées des délègués de
U. S. et P. au Bureau de bienfaisance. Rien
est plus odieux que de faire de l'agitation
plitique sur le dos des pauvres gens et de
nercher à se tailler une réclame électorale
vec la misère et la détresse des femmes et
es enfants des ouvriers sans travail.

Journal de Roubaix ment encore et car le Journal de Roubaix ment encore at ajours, accumulant datas fausses sur affirations qu'il sait parfaitement inexactes, our essayer de sauver la mise au lamentable oupeau dont le sympathique et loyal M. Cylle Caquant est le berger. Voici ce que dit la feuille de sacristie Cuand nous relevons une attaque, c'est tours parce que une entores a été donnée à la vé-è et qu'il est utile, dans l'intérêt de notre cause remetère les choses au point.

re les choses au point.

and l'Egalid vient affirmer que le maire
ix n'a pas été obligé de réunir d'urgence
municipal pour voter un subside au Bu-Bienflaisance, nous avons le devoir de

jues faits: mière quinzaine du mois d'octobre, tleurs constatant que les demandes tes par lettre à M. Henri Carrette, ne cours rates par lesses at the state of the course of the course, one of course, une demilere démarche t de prendre une décision. Ils se rendirent près du maire de Roubaix, à la Mairle, et rossèrent la stutation. M. Carrette, on s'en lent, declara qu'il ne pouvait pas donner ent au Bureau de Bienfaisance, pour la radique la caisse de la ville était vide. Illieurs, avait-il ajoute, une delibération du ell municipal est nécessaire.

Le Journal de Roubaix ment.
Il ment encore en ajoutant : « On voit par ette conversation que vers le 10 octobre, M. arrette n'avait pas du tout l'intention de réu-

rette n'avait pas du tout l'intention de réue Conseil municipal.

nous prouvons qu'il ment :
s administrateurs n'avadent pas à consr dans la première quinzaine d'octobre
leurs demandes de secours faites par let(«m pluriel) au maire de Roubaix ne retient aucune réponse, puisque c'est le
octobre seulement qu'une lettre du cymstique M Caquant parvenait à l'Hôtel-dela.

Villo.
Cotte lettre exposait que le Bureau de hien-Cotte lettre exposait que le Bureau de hien-faisance prévoyait au 31 décembre un déficié de -81.000 francs et qu'en tenant compté de da subvention de 25.000 francs votée en juin.

de 81.000 francs et qu'en tenant compte de la subvention de 25.000 francs votée en juin, il ui serait nécessaire d'obtenir un nouveau secours de 56.000 francs.

Le 12 octobre, M. Caquant (accompagné, croyons-nous de M. Nédonsel) était reçu dans la matinée par le citoyen Carrette et, après conversation, il sortait du cabinet du maire d'accord avec ce dernier. Mais, en bas de l'escalier de l'Hôtel-de-Ville, le loyal M. Tetetini guettait son vice-président. et, le lendemain, le Journal de Roubaix publiait une première note.

Le 14, c'est-à-dire quatre jours après que le maire avoit reçu la demende d'augmentation de subveniton formulée par le Bureau de bienfaisance, la commission administrativa er réunissait. Le maire assistait à la feunion et c'est là qu'il indiquait à la bande Caquant, la déliberation qu'il voulait demander au Conseil municipal de prendre, mais sur laquelle il devait, tust d'abord, consulter le préfet du Nord, de manière à obtenir une approbation immédiate. Maigré l'opposition du digne M. Tettelin, les « dévoués pauvrissurs » approuvaient le maire.

— Le 15, le maire demandait une audience à M. la prétet du Nord. Mais, comme d'usage, ce distingué fonctionnaire était absent. Le secrétaire général Letailleur était desent. Le secrétaire général Letailleur était desent. Le 17, le citoyen Carrette envoyait le serétaire général de la mairie à la préfecture, ann d'insister pour obtenir une entrevue. Mais M. le prétet rétait pas encore rentré et M. Letailleur était toujeurs absent. Le leudemain matin, la préfecture était en possession d'une lettre, dans laquelle le citoyen Carrette exposait ce qu'il se proposait de faire et le samedi soir. M. le prétet, enfin arraché à ses orangers de la Lozère, lui donnait satisfaction par télégramme.

Si entre temps, le secrétaire génral Letailleur a dit à la société Caquant qu'il mandait le maire de Roubaix par félégramme afin de lui enjoindre de convoquer le Conseil, Il leur e menti aussi impudemment que le Journal de Roubaix ment à ses lecteurs.

Le lundi 21 octobre, c'est-à-dire, onze jours après la réception de la première et unique des Caquant et consorts, le Conseil municipal se réunissait et approuvait la proposition du maire. Et M. Tettelin n'avait pas la tristesse de fermer les portes de Bureau de bienfaisance.

Voilà donc pour les dates et quand la feuille

faisance. Voilà donc pour les dates et quand la feuille Voilà donc pour les dates et quand la feuille Mottiste parle de mauvaise volonté de la part de la mairie, elle ment avec la dernière impudegce.

Elle ment encore lorsqu'elle écrit ce qui

Elle ment encore rorsquasse suit :

Quand, d'autre part, la même fenille ose encore affirmer que le Conseil a voté un subside de 76.000 francs, elle trompe velontairement ses lecturs en rajoutant pas que dans cette somme est compris un crédit de 25.000 francs, volé précédemment et déjà epuisé, crédit que le maire de Roubaux avait oubté de soumettre à l'approbation préfectoraie.

Cest donc en réalité une somme de 51.000 francs qui a été accordée au Bureau de Bienfaissance. N'oubbions pas que celui-ci avait demandé comment de charbon, de bouillon et d'argent, c'est la municipalité collectiviste seule qui en et est responsable.

AUJOURD'HUI

Laudi 7 novembre 1901 (16 brumaire 'an 110 de a Republique, 311e jour de Pannée, 46e jour de la lume.

Lever du soliel à 5 heures matin; concher à the 4 soin a lume à 3 heures matin; concher à the 4 soin a lume à 3 heures matin; concher à the 4 soin météorologiques faites à Listie e novembre.

BUILLETIN METEOROTOGIQUE. — Résumé des inovembre de de la Gepublique, 311e veille - 3 minutes sur her.

BUILLETIN METEOROTOGIQUE. — Résumé des inovembre de de la dere du jour est en décroissance le novembre de 60, 6 à heures du matin. 4 au-dessus les nous météorologiques faites à Listie e novembre de 60, 6 à heures de l'après midi 7 au-dessus. Etat du cel : Couvert. Termes probable Assez Beau

La Coopérative «LA PAIX» boulevard de Selfort 73-75-76 et 78 a écoulé pendant les six memiers mois 1001 4.850,000 kilosofiques faites de pain.

Le 19 octobre elle a ouvert un vaste magasin l'épiceries ou les ménagères des coopératures rouvent tout ce qui est nécessaire au ménage. Elle réunit donc Boulangerie, Charbon st. piccerie.

All BURIAL DE BUNTASANOL.

« Une odieuse campagne »

C'est le titre que le Journal soi-disant caholique et honneite de Roubaix donne au nouvei et if filandreux article qu'il, consacre aux et un pays comme le notre, it doit dinier un jour ou l'autre sous le mépris public, est un parti most.

Sicela est vrai, le parti du Journal de Roubaix denne la mouvei et nonte de sous le mépris public. Si cele est vrai, le parti du Journal de Roubaix donne au nouvei et if filandreux article qu'il, consacre aux de la castomite et au faux. Le rought de la subvention de la france. Le consoris devaient eux mêmes eprouver du dégoût à tet de seus prouver du dégoût à tet derendus ainsi.

Dans leur lettre du 9 octobre, MM. Caquant et en subvention de bienfaisance serait, vraisemblablement, et défendus ainsi.

Combien de filandre de de Journal soit de subvention de 25,000 frances. Et voici (extuellement ce qu'ils écrivaient :

« Nous vous prines. Horier du Bureau de la Grand de l'estit de le serait plus que de sous

Si cela est vrai, le parti du Journal de Rou-

Si cela est vrai, le parti du Journal de Rou-baix est un parti mort.

On pense bien que nous n'allons pas main-tenani nous arréter aux celembredaines dont d'l'opérateur » de la réaction agrémente son discours. La cléricaille se plaint d'être par nous traitée comme elle le mérite. Pauvre cléricaille ! Il faudrait cependant raisonner : Quand on rencontre une branche de fleurs sur son chemin, on l'écarte avec délicatesse, mais si on se heurte à une...—de ces choses qui portent bonheur quand on marche dessus — c'est au balai que l'on a recours. Or, la cléricaille ne peut prétendre être comparée à une fleur. C'est avec le balai qu'il faut la mener. G. L.

iredi 29, MM. Bonnave et Vandeputte.

INCIDENT D'ATELIER. — Une grève s'est dé-larce, mardi, vers 3 heures, au ussage Florent et Lefebvre, boulevard Gambetts, 198 bis Les dissorands et disserandes, su nomenvoi de 150, nontremalire, engage depuis undi dermier.

COMMENCEMENT D'INCENDIE. — Hier matin, vers é heures, un incendie de peu d'importance a éclaté au numéro 39 de la Grande Rue,
dans un estaminet leun par M. Henri Deschry.
Le feu a pris maissance dans un amas de chiffons qui se trouvaient dans un amas de chiffons qui se trouvaient dans un amas de chiftons qui se trouvaient dans un amas de chiftons qui se trouvaient dans un matires du feu.
Les pompiers es soni évaluées à 300 francs; fi y a assurance.
La cause du sinistre est incomnue.

VOL DE TISSU. - Mardi soir, vers 6 un malfaiteur inconnu a derode une pleos de tages de la comparte del comparte de la comparte de la comparte del comparte de la comparte del la comparte de la comparte del la comparte de

RIXE SUR LA VOIE PUBLIQUE. — Proces-yerbal a été dressé, mardi soir, vers 10 heures, contre les nommés Carpentier Emile, 24 ans. gar-çon de café, demeurant place de la Gars, 1, et Ma-ria Legan, 50 ans, ménagèrs, rus Vaucanson, 62, pour rixe sur la voie publique.

Les pempiers n'eurent duère à intervenir ; à heures, tout était termine. Le service d'ordre était assuré par la poite so les ordres de M. Grimaldi, commissaire du arrondissement.

Une bonne Action

C'est de faire connaître la Poudre Louis seras, qui a encore obtenu la plus haute récopenae à l'Exposition Universelle de 1900 précieux remède calme es moins d'une mim les plus violents accès d'asthme, catarrhé, souffiement, toux de bronchites chroniques guérit progressivement. Une boite est expéd contre mandat de 2 fr. 10, adressé à Lo Legras, 139, boulevard Magenta, à Paris.

LES RENTES DES TRAVAILLEURS. — C. A. Crépelle Fontaine, Lesage Auguste, 22 au nacuvre, demeurant rue Rossini, 33, a eu norax contusionne par la chute d'une pièce

Le docteur Ballenghien a prescrit un repos A la Société Anonyme de l'Alma, Jacob L 46 ans, disserand, demeurand rue Solférin j'est fait une entorse du poignet gauche, evant les poids de son métier, docteur Picquet e prescrit un repos de 5 à

Chez M. Alfred Motte et Cle, Doutreluign 20 ans, bobineur, demeurant à Lys, a ex x gauche pris entre deux engrenages. dooteur Rousseau a prescrit un repos de

ours. — Chez M. A. et J. Griaux fils, Steuve Henra 6 cans, magasinier, demeurant à Wasquehal, à reçu une barre de fer sur le pied droit. Le docteur Dispa a prescrit un repos de 21 à 82 jours.

ours.
Chez MM. P. Schmitz et Coquerel, à Crok, son François, 17 ans, homme de ville, dement à Croix, a eu le petit orteil écrasé par la e de sa voiture.
e docteur Delattre a prescrit un repos de 4

Chez M. Paul Pianquart, Florin Louis, 5 plombier, demeurant rue de Lille, cotr chon, 7, a en l'ongle de l'index gauche arri-en serrant un tuyau avec une pince. docteur Picquet a prescrit un repos de 12 à-ours.

doseur Proques un control de la control de l

Chez M. Auguste Lepoutre, Godefroy Joseph, ns, tisserand, demeurant rue du Fontenoy, l'index et le médius gauches pris dans l'ar-de son métier. docteur Ballenghien a prescrit un repos de

MIRS.
Chez M. Auguste Lepoutre, Desbarbieux ave, 25 ans, bonnetier, demeurant rue du lenoy, cour Moreau, 20, a eu le pouce droit usionné par frottement contre son métier, docteur Druesne a prescrit un repos de 6

urs.— Chez MM. Motte-Deleschuze frères et Cle, Har-ng Robert, 31 ans, appréteur, demeurant rue des nagues-Hales, cour Mulliez, 11, a reçu de l'eau uffiante sur le pied droit. Le docteur Dubar a prescrit un repos de 8

en tombant. docteur Bernard a prescrit un repos de 8 jours.

— Chez M. Albert Masurel, Decock Célestine, 20 ans, bambrocheuse, demeurant rue de Toulouse, cour Thérin, 16, a eu l'auriculaire droit pris dans un engrenage.

Le docteur Labbe a prescrit un repos de 42 jours.

jours.

CONFERENCE PEDAGOGIOUE. — Hier a eu ifeu, à l'Institut Sévigné, sous la présidence de M. Boubon, inspecteur primaire, la conférence pédagogique pour les institutrices des trois can tons de Rouhaix.

La leçou d'histoire a été faite par Mile Rigot, directrice de l'Ecole publique de la rue Olivier-de-Serves (Roubaix). La leçon d'arismetisme par Aime Huberland, institutrice publique à Waltre-les (Poupage).

SYNDICAT DES CABARETTERS. — Jeudi 7 novembre 1991. A 8 heures et demis du soir as-semblée générale obez Alphones Dubus, Grande-Rue, 277. Ordre du jour très important

UNE LECON MERITER. — En réponse à u vanimeux article, le Journal de Roubaix, reço de la Ligua des employés d'octrol la très digr lettre suivant A Monsieur le Directeur du Journal de Roubaix.

Monsieur, ibliant le compte-rendu de l'assemblée En publiant le compte-rendu de l'assemblée gé-desia de la Ligue des Employès d'Octot de Rou-beix qui a eu lieu dimanche derrier, votre rédac-teur le fait suivre de commentaires, lesquels étant de nature à égafrer l'opinion de vos lecteurs, sur le but de noire association, exigent de ma par-une réponse que je vojus serais reconnaissant de vouloir bien insérer dans votre plus prochain mu-mèro.

nero de la masera dans votre pins pro-aminimation.

Il résulterati dono, d'après vous M. le rédacleur.

Il résulterati dono, d'après vous M. le rédacleur.

Il résulteration de la constituée Es, sour donner plus des corps à votre insinuation, vous ajoutez que e'est pour cette raison que nous vous choisi comme local l'estarginet du ciloyen varcisse Leplat.

l'oppose à cette allégation le démanti le plus formel.

Narcisse Leplat.

Yoppose a cette allégation le démanti le plus formet.

Yoppose à cette allégation le démanti le plus formet.

Ligue des employés d'octrol de Roubaix, comme l'indique l'article 2 de ses statuits a été fondée dans le but d'entretenir entre collègues des relations amiscales tout en défendant nos intérêts généraux; et sans le concours d'aucune personne étrangère à noire corporation.

Vous me permettrez donc de vous dire M. le rédacteur que vous étes dans une profonde erretur en cavyant que l'administration municipale que vos meltes en cause à ce sujet att été pour quel en cryvant que l'administration municipale que vous destes en cause à ce sujet att été pour quel en en contribué « l'éclosion de voire article cat, je eroirais manguer à la réserve qui m'est imposée en reison même de la nature de mes fonctions, mais laissez-moi vous dire au nonn de mes collègues que voire attitude à notre égard, on pareille chronstance nous a profondèment surpris.

Prover que nous sommes en quelque sorte ven prover que nous sommes en quelque sorte ven de la fait que nogés avons choist comme local, l'estadus à l'administration municipale, consiste dans ce fait que nogés avons choist comme local, l'estadus l'administration municipale, consiste dans ce fait que nogés avons choist comme local, l'estadus l'administration municipale, consiste dans ce fait que nogés avons choist comme local, l'estadus l'etter de l'estadus l'administration municipale, consiste dans ce fait que nogés avons choist comme local, l'estadus l'etter de l'estadus l'es Est varcasse Legat. Fainté à croire sir le re-seuer, que, quelque - collectiviste, commie vous dites, M. Lopiel n'en est pas moins d'une par-che de la contra la contra de la presonnalité po-que de son tenancier, dont il n'e, jumisis été estion ; mais parce que se trouvant libre et situé centre de la ville il nous a convenu sous tous rapports.

local, ce n'est pas à cause de la personiassample con litique de son tenancier, dont il n's jamisis été question; mais parce que se trouvant libre et situé au centre de la Ville il nous a convenu sous lous les rapports.

Volle Min le chor.

Volle Min le chor.

Volle Min le chor.

Volle Min le chor.

Volle désirés savoir, difes-vous, combies d'employés tont partie de la Ligue et le nombres de deux qui assistaient à l'assemblée genéraie. Je m'empresse de vous satistaire:

Sur 78 employés, comptant moins de 10 ans des service dont se compose le personnel, à seulement ne font pas partie de la Lique.

A l'assemblée générale il n'y avait en fait d'absents que ceux qui en avaient été empêchés par les exigences du service, mais qui, foutefois, l'èques de les y représenter; de sorte que c'est blen à l'unanimité que l'ordre qui jour de confiance adressé à la municipalité a été voté par l'assemblée.

Vous dites également que les employés aurraient toit de s'abandonner à un enthousiasme de commande Permettez-moi de vous dire que al au point de vue polisique, nous ne partageona pas compendant lous de les moiss idées, nous sommen commande Permettez-moi de vous dire que al au point de vue polisique, nous ne partageona pas compendant lous de les moiss idées, nous sommen contrarez sur votre passage, qui vous énumèr rera tous les avantages acquis depuis neuf ans lous es points de vue d'au avancement, augmente.

Si vous en doutez, je vous conseillerais, dans ce cas, d'interroger le premier préposé que vour rencontrerez sur votre passage, qui vous énumèr rera tous les avantages acquis depuis neuf ans hous les points de vue d'au accement, augmente.

C'est pourquoi nous inspirant de ce qui a été fui précédemment en noire faveur et des promoses qui nous ont été faites tout récemment par le ci oven maire lui-même, il était de notre devoir noire première assemblée générale d'adresser la municipalité l'expression de notre confiance.

Quant à votre allusion aux services déctoraut que nous surions pur render à la municipalité, j'vous avou

ment si elle y a quelquefois compté ; mais, une chose dont je suis absolument, certain et qui est tout à son honneur, c'est qu'elle nous a toujours laissés libres d'agir suivant notre opinion person-nalle.

nelle.
Veuillez agréer, Monsieur le Rédacleur, l'assurance de mes sentiments distingués
Le Président de la Lique des Employés d'octrol
de Rousdaix.
PRUT Louis.

Théâtres et Concerts

THEATRE DE ROUBAIX — Direction : L. Couvreur. — Bureaux à 7 heures et demie. Rideau à 8 heures. Jend 7 novembre 1961 — JEAN LE COCHER, drame en 5 actes, précédé d'un prologue n'è tableaux par M. J. Bouchardy. Le speciacie commencera par : LES FEMMES. QUI PLEURENT, comée en 1 acte de MM. Siraudin et Lambert Thiboust.

audin et Lambert Thiboust.

Prix ordinaire des places.

Prix ordinaire des places.

THEATRE-HIPPODROME. — Ainsi que nous avons dejà annoncé, la 3e représentation de la ournée Baret aura ileu dimanche prochain.

Le programme, qui contient les noms des hunoristes les plus en vogue, est d'une étourdisante gaieté.

ante gaiete. A propos de l'*Article 330*, voici l'opinion de quel-ues critiques. ques critiques. Georges Courteline, c'est du rire qui pense et fait penser. Dans ce nouveau chef-d'œuvre, l'au-teur de Boubouroche vous oblige à la joie et à la

teur de Boubouroche vous oblige à la joie et a la réflexion.
L'Article 530 est une farce qui chasse la bile et satisfait la conscience. Le succès a été très grand.
L'éloquence du débat (dans L'Article 530] est bellement savoureuse et eminemment boutte.
Cette comédie est très. L'ucien M'HIFFEL Consendée est très L'ucien M'HIFFEL puis sous l'enveloppe d'une farce, elle a une portée morale, ce qui est plus énoure elle a une portée morale, ce qui est plus énoure elle a une portée morale, ce qui est plus énoure. La farce est franchement gauloise et outrancière.
Henry FOUQUER.
On a beaucoup ri de cette fantaiste de Courteline et beaucoup applaudi.
G. LARROUMET.

G. LARROUMET.

Nous aurors très prochainement, au Grand Théatre de Roubaix (Hippodrome), une excellente de la Comédie Prançaise Marière de la Comédie Française de le concours d'artistes d'élité dont la dirigé luismeme les études et les répétitions. Deux grands succès: LE GENDRE DE M. POIRIER, comédie en 4 actes de MM. Emile Augrer et Jules Sandeau; LE BONHOMME JADIS, un petit bijou de comédie en 1 acte de H. Murger et Jules Sandeau; LE BONHOMME JADIS, un petit bijou de comédie en 1 acte de H. Murger de la manda comment de la comédie en 1 acte de H. Murger de la manda comment de la com

out le monde voudra assister à cette véritable

êté de familie.

SOIREE A « L'ANCIENNE. » — Une soirée intine suivie de bai sera offerte per la société de
rymnastique l' « Ancienne », aux membres hondaires et aux parents des gymnastes, le samedi,
novembre, à 9 heures très-précises, dans la
alle du local de la société, rue Neuve, 10 bis. ASSOCIATION AMICALE DES ANCIENS ELE VES DE L'EL. LE DE LA RUE TERNAUX. association donnera le dimanche 10 novemi chain, à 5 heures précises du soir, dans le des Fêtes de la Mairie, un grand concert.

PARTI OUVRIER Section Roubaisienne

CONGRES ELECTORAL

Le Congrès électoral, pour le choix du candidat ux prochaines élections législatives, dans la 7e reonscription de Lille, aura lieu le dimanche 10 ovembre, à 3 heures de l'après-midi au local La six. à Roubaix.

ovembre, à 3 heures de l'après-midi au local La siar, a Roubaix.

Tous les groupes de Roubaix et de Wattrelos not invités à y assister.

Les journaux adversaires raproduisent avec oin l'annone du Congrès electoral que le P. O. Lientra, dimanche prochain, a Roubaix, pour héralatives candidate aux prochaines élections

la cistatives.

Le soin qu'ils apportent à signaler le fait indique toute l'importance qui s'atlache à ce Congrès.

Nous ne sourions en conséquence trop insister mander, d'assister à cette élection préparatoire.

Au le consider à cette élection préparatoire du P. O. P. au principal du P. A. C. P. au principal du P. A.

ETAT CIVIL

TOURCOING

SYNDICATS *ROUGES* ET SYNDICATS *JAU-NES *; — Le Journal de Roubeiz n'est pas encore remis de l'émotion que lui a causée le discours prononcé, il y a bientôt huit jours, par le citoyen lienart sur le monument des Victimes du Tra-

Lienar sur le monature.

Lienar sur le monature la nésecsité pour la classe ouvrière de s'unir contre la rapacité de sea exploiteurs. Reboux s'est aent morveux, il sa moithe, tardivément, il est veni.

Le bon apotre déclare que tant que les syndicats auront apparence politique, ils feront fausse

cals auront apparence politique, ils Teront nausse route.

Dans son brouble, notre confrère ne s'es pas, aperçu du giganisague camoufiet qu'il donnait ainsi aux syndicats isames chers à son cœur.

En effet, alors que dans les syndicats «rouges», comme dit la Croiz, en rencontre des hommes d'opinions distinctes, chez les Jaunes» on ne trouve que des calottins ou soi-disant tels.

Les dirigéents de ces syndicats-lè sont, pour la plupart, membres de l'Union patrio-jesuitique; les affilies, des malheureux qui se croient obligés par peur de perdre leur plane et leur pain, de se courber devant les Labaletts, Dumet et courses, diffus son expendicate de patrons ment sur cette question de syndicats = rouges et « jaunes ».

DATIVURE ARANDONNE » Tegnai de froid et

question de syndicate « rouges» et « jaunes».

PAUVRE ABANDONNE. — Transi de froid et
mourent de faire, un garrin d'une disaine d'années erreit, hier soir, par les rues de la ville.

Son aspect misérable satier l'atention de deux
braves femmes qui le questionnèrent. L'enfant de
lears se nommer Deace, et avoir été abandondpar ses perunts.

Las deux femmes le condulairant au bureau centransité de la condulairant au bureau cende de la condulairant au bureau cenle de la condulairant au bureau cenle de la condulairant au bureau cennécessaires pour le faire admetire aux Enfants
Assistés.

EXPLOITS D'UN GAMIN. — Il y a buit Mme Delerue, cabarctière, rue Desurmont, tatait qu'un coffret qui se trouvait dans sa l bre avait été fracture et autour at dans sa l heast ut uit coffret qui se trouvait dans sa chambre avait été racture et qu'une chefin es cre vevo
ménation et un porte-leutile en cuir de Russis
qu'il contenia, étalent disports.

et le lis d'une
es locataires, Alphorie Deshonnets, âge de 18
ans, dont l'attitude était des plus suspectes.
Ells alla déposer plainte à la police. M. Froix,
commissaire du ier arrondissement, interrogea le
jeune Desbonnets qui se tropla et finit par
avouer être l'auteur du yol. Il déclare avoir donné
la chaîne à un gamin de ses amis et le portefeuille à une fillette de Walfrelos.
Les objets ont été retrouvés et Mme Delerue est
rentrés en feur possession.

Le jeune voleur n'en a pas moias été maintenu
en état d'arrestation.

RIEN A DECLARER 7 — Une dentellière, Marie Tordeur, demeurant à Paris, a été arrêtée, hier matin, à la gare pour fraude de café et d'allumettes, elle a été relâchée, le soir, après transaction

PRECOCE VOLEUR. — Un enfant qui promet, c'est le jeune Laurent Duvillier, 13 ans, demeu-rant rue de Fleurus, déjà condamné pour indéli-catésse. Son patron M. Becquet carlonnier, rue de la

Cloche, l'avait chargé d'aller recevoir une somme de 20 francs. Le précoce voleur se l'appropria, di-sant à son patron qu'il n'avait pas récu. Malheureusement pour lui, le pot-aux-roses fut découvert, et le jeune buvillier a été arrêté.

Ashibelitelseemen pour lut, is bottered.

ACCIDENT DE VOITURES. — Mardi soir, vers 6 heures, un domestique de M. Vandekerkove, Louis Duquesne, 49 ans, passair rue de Roubak, conduisant une charrette lorsqu'arrivé à hauteur de la rue de Boilly, il fut renversé par une voiture venant derrière lui.

Duquesne se releva couvert de contusions, et alla se faire soigner chez le docteur Catteau, qui lui ordonha un repos de 20 jours Quant au cochec écraseur, un sieur Pagnier, loueur demeurent rue Soufflot, il avait pris la fulle de la coche de se se cacher rue des Biches, mais des passants, temoins de l'accident, se poursativient et le rettraperent.

Se voyant pincé, Pagnier a pris l'engagement d'indemnier le blessé.

PARTI OUVRIER. — Le comité exécutif du Parti ouvrier se réunira vendredi prochain, 8 novembre à 8 heures du soir, chez le ciloyen Delessalle, rue de la Latte, 38

a è neures ut sont cincè le cintyen Detesais, rue de la Latie, 58

ARRIVAGES AUX HALLES. — Il est arrivé, hier, aux Halles marée, 100 k.; harengs, 1000 k.; pommes, 450 k.; poires, 250 k.; pommes de terre, 1800 k.; carottes, 450 k.; olgonas, 350 k. beurre, 45 k.; légumes divers, 10 paniers.

EXTRADITION. — Les gendarmes belges ont remis, hier, à leurs collègues français, un sigur Engène Caron, 24 ans, ouvrier peintre, né à Etaples (Pas-de-Calais), arrêté à Saint-Gilles-lez-Bruzdet (Pas-de-Calais), arrêté à Saint

TRAMWAY EN DETRESSE. — Mercredi matin, un car de la ligne du Pont-de-Neuville est resté en panne, place Saint-Jacques, depuis neuf heures et demie jusqu'à midi, par suite de la rupture d'un essieu:

PROGRAMME DES THEATRES. — Une représentation des plus intéressantes nous sera don-née dimanche 10 novembre, à 3 h. 1/2 de l'après-midi, en la salle des Fêtes, place Leverrier, par l'intelligent impresario M Baret, si apprécié à

Le programme se compose de trois comédies : 1. LA MAIN GAUCHE, le grand succès de fire du Theatre Antoine; 2. L'ARTICLE 330; 3. MIL HUIT CENT SEPT. ENT SEPT.

Cè qu'il y a de plus attrayant encore, c'est que, es principaux roles seroni interprétés par l'exelent artiste qu'est M. Baret.
Pour la location, s'adresser à la Salle des Féles
i partir de samedi matin 9 novembre jusqu'au
limanche 10, à midi.

IMBRICHE LA MIGI.

THEATRE COUVREUR. — Salle des Fêtes, pla-e Leverrier. — Lundi II novembre, à 8 heures u soir . LES SURPRISES DU DIVORCE, comé-le en 3 actes, et LES PURONS DE CADILLAC, edie en un acte. bureau de location sera ouvert des lundi n à 9 heures.

ETAT CIVIL

De TOURCOING du 6 novembre 1901 issances — Louis Berteloot, rue de Rivoli, Raymonde Labousse, rue Denfert-Rochereau maine Dussart, rue d'Elbeaf. — Albert Nys, - Henri Honoré, 68 ans, rue du Point-

LA GUÉRISON DES SOURDS

L'action élettrique continue de l'Audiphone invisible Bernard reid l'Oule, naturelle aux sourds et ce merveilleux appareil est la base de la Méthode aurivoltaique, Le Directeur de l'Institut National de la Surdité, 7, rue de Londres, à Paris, envoie gratuitsment le journal "La Médecims des Sens" à toutes les personnes qui en fost la demands.

Veut-on s'éterniser dans l'age des Au savon du Congo qu'on se lave tou-[jours.

Autour de Rouhaix-Tourcoing

VOL AVEC EFFRACTION. — L'avant dernière nuit, des maifaileurs se sont introduits par éscalade et avec effraction dans l'estaminet «Au Signa des Temps», situé en face du Vélodrome.

M. Jean-Baptiste Bogaert, demeuran acuallement à Touroning qui a lous l'estaminet act dépàdegoes dans l'immestible un le le service de la contraction de la feralle et une lyre agast ; le tout d'une valeur de 80 fc.

Hier main, en entrant dans l'estaminet, il s'aperçut que l'et de valeur, un crettler de la contraction de l'estaminet, il s'aperçut que l'et de valeur de 80 fc.

Hier main, en entrant dans l'estaminet, il s'aperçut que l'et de valeur de 10 fc.

Les soupons se portèrent sur deux chiffonniers qui ne tardèrent pas à être arrêtés.

CYNNES DISPARIS. — Mme Wallard, proprié-

qui ne tardèrent pas a être arrèlés.

CYGNES DISPARUS. — Mime Wallard, propriétaire du châceau de Lafontame, est venue avertir M. Seguin, commissaire de police à Croix, qu'elle avait remarqué, hier matin, que deux cygnes avaient disparu de son jardin.

Une enquête est cuverte.

VOL DE LAIT — Le bidon contenant 8 litres de lait, qui avait été vois mardi matin à Mme Richard. Picavel, a été retrouvé le même jour, vers 10 heures du matin, dans la carrière de M. Dupire, mais le lait avait disparu.

LES BENTES DES. TEAVALLETIRS. — Chez. LES RENTES DES TRAVAILLEURS. — Chez sanc Holden, le nommé Félix Vandembulck, 51

Isaac Holden, le nommé Félix Vandenbulck, 5 ans, distillateur à Croix, a eu la main gauche bro lèe dans de l'eau bouillante. 8 jours d'incapacité de travail. ETAT CVIVIL du 6 novembre. - Naissance. Neant.

Décès. — Marçel Cool, 3 ans et demi, rue de Tourcoing, 132.

Tourcoing, 132.

LANNOY

PARTI OUVRIER FRANÇAIS. — Comité camtional. — Le Comité cantonal se réunira le ditenanche 10 novembre, à 4 heures du soir, chez le
citoyen Caliste Leroy, à l'arreit du train, à ANSTAING.

La présence des délégués de toutes les sections,
du castion, est indispensable.

TOUFFLERS VISITE SANITAIRE. — M. le docteur War-telle, de Lys, a fait une visite sanitaire dans les écoles communales, Une cinquantaine de bambins opt été revactinés.

opi élé revaccines.

HEM

FETS CHAMPETRE. — Landi soir, les habitants du quartier des Trois Baudets out dignement letét finauguration de l'éclairage au gaz du quartier.

A 8 heures du soir, un corlège composé de la Municipalité, des sociétés musicales, des instituturs et de plusieurs sociétés communales ont parcouru les diverses rues du quartier aux sons entrainants des pas redouhlés exécutés par les harmonies municipales et de la Catenanes dont plusieurs de la Catenanes dont plusieurs de la Catenanes dont plusieur de la Catenanes de la Catenanes dont plusieur de la Catenanes de la Caten Un nombre considérable de personnes dont pluseurs portaient des lanternes venttiennes sutvaient le corfège. En somme tout le monde s'en est donné à cœur joie.

Voilà encore une réforme de notre municipalité socialiste dont les habitants des Trois Baudets ne se plaindront pàs.

LA CHASCE AIN SERINGUES. — In seul an-

socialiste dont les habitants des Trois Baudets ne se plaindront pàs.

LA CHASSE AUX SERINGUES. — Un seul encien fusil de guerre modèle 1880, transformé en fusil de chasse a été dérosé à la mairie. Il appartient à M. François Vanriest, cultivateur.

JEU DE FLECHETTES. — Dimanche prochain, 10 névembre, à 3 beures après-midi, 11 et 21, entre Boussemart Jean et Lefèvre François, d'éc Faille. — Enjeu 10 frances.

COURS D'ADULTES — C'est hier mercredi. à 7 heures, qu'a eu lieu dans l'école communat le a recurverture des cours d'adultes.

COURS D'ADULTES — C'est hier mercredi. à 7 heures, qu'a eu lieu dans l'école communat le a recurverture des cours d'adultes.

La Gérant: Jean Florie.

La Gérant: Jean Florie.

Composé en commandite, par des cervieur synégens de l'école, Capelier Degroot et Bauvart, Instituteurs-adjoints.

BONS PATRONS. — Ce sont MM. le marquis

de Cognac et Denis Pouchain. Ils se trouvaient lundi soir, dans un estaminet de la rue Pauvrèe, et vantaient leurs bontés envers leurs ouvriers. Entrent deux ouvriers cocupés dans la teinture de de Pouchain. Ce derniter s'avance vers ses ouvriers en leur demandant de dire s'il est un bon patron. Ces deux ouvriers, pour ne pas perdre leur exploiteur, car celui-ci leur fit aussitôt donner des chopes. Cest egul, volla une drôte de manière de se se par leur exploiteur.

Terrible accident de tramway A COMINES

UN VOITURIER ECRASE Hier matin, le domestique de M. Lepers, cultiva-teur, était venu de bonne heure conduire un cha-riot chargé de betteraves à la disklierie Lecomie et s'en refournait, vers 8 heures, par la roule de Versricq, loraqu'arrivé à l'endroit appelé la «breva Lénard», il fut accroché par le tramway faisant le service d'fallum à Armentières. Service d'fallum à Armentières, de dans le fossé ainsi que le domestique que était debout sur le chariot. Il fut relevé dans un état lamentable par le personnel du tramway, aidé de quelques voya-geurs.

ainsi que le domestique qui était debous sur la chariot. Il fut relevé dans un état lamentable par le personnel du tramway, aidé de quelques voyageurs.

On dut le mettre sur le tramway pour le conduire à l'estaminet du «Fauhourg», car le lieu de l'accident est à 200 mètres de toute habitation.

Deux médiccins, appelés en toute hâte, constaternt que le maheureurs avait une jambe cessées et des contunions très graves à la tête et à la poil amont. En effet, une heure après l'accident, di expirati sans avoir repris connaissance.

M. Lepers, son patron, fut averti au plus tôt et arriva à Comines par le train de 10 n. et demie. Il a déclaré au commissaire de police que son domestique se nomme Deparge Louis, celibratire. Celui-ci est né à Werkem (Belgique), le ler juin, 1851 il était au service de M. Lepers depuis 22 ans.

M. Lepers s'est montré très affecté du mahieur arrivé à son domestique ; il a déclaré qu'il était sur le point de lui faire une rente viagére en récompense des services qu'il lui a rendus dépuis car lis sont nombreux, les accidents occasionnés par le tramway qui marche blen souvent à une vitesse à rendre jaloux les chauffeurs d'automobiles.

MOUVAUX POUR L'ŒUVRE DE L'HOSPICE. — Une personne anonyme habitant le quartier de la forgelle a fait don d'une somme de 2 fr. au profit de l'Œuvre de l'Hospice.

PCEuvre de l'Hospice.

MARGG-EN-BARGUL

ACCIDENT DE TRAVAII. — Un déchargeur
de bâteaux, occupé par M Constant Catteaux,
entrepreneur à Marquelle, le nomme Cyrine Castelain, âgé de 35 ans, a fait une chule en déclasgeant un bâteau et s'est donné une enterse au
pied droit.
Le docteur Chuffart a prescrit un repos de 20
jours.

WATTRELOS
STATISTIQUE SANITAIRE. — En octobre 1901,
1 y a eu 32 décès et 2 mort-nes, un légitime, un Il a cu 32 décès et 2 mort-nes, un legaunse, au ligaunse, au ligaunse, au life à cu 32 morts de coqueluche, 1 grippe, 1 l'y è eu 2 morts de coqueluche, 1 grippe, 1 cholera nostras, 7 tuberculose des poumons, 1 moningite simple, 2 congestions cérebrales, 5 digrafe tentre de tentre la réprinte, 5 débitté congenitale, 1 déblité sénile, 3 autres maladies. 3 maladies

Les décès comprennent 14 de 0 à 1 an , 5 de 1 à 19 ans ; 7 de 20 à 59 ans ; 4 de 40 à 59 ans ; 2 da 60 ans et au-delà.

TRIBUNAUX

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LILLE

Audience du mercedi 6 novembre 1991

Présidence de M. MARTIN, vice-président
DES DROITS DE L'ADMINISTRATION DES
DOUJANES. — Pas banal, le procès pour contrebande întenté à un enbaretier de Mouseron, Paul
Dellour, habitant le Rieguens-Fout. Il faut dire
de suite que le prévenu — qui fait défaut — savait à quoi il s'expossit par sa pelule opération,
menée assez rondement pour q'on puisse croire
que Dellour n'en est pas son coup d'essat.
Le 4 janvier 1991, le cabaretier belge sa présentait à la doumne avec un chevat hongré, hors
d'age, de le taillé de I m. 13; il sollicitait un titre
d'admission temporaire, de façon à être dispensé

taif à la dosanze avec un chevat hongire, horsd'aège, de la taille de 1 m. 13; il sollicitait un titre
d'admission temporaire, de façon à être dispensé
du paiernant des droits de dosanse. On sair que
fou paiernant des droits de dosanse. On sair que
condition que le chevai sera ramené, dans un délai fixé, en son pays d'origine.
Aunt de son titre, Paul Dellour, qui avait blen
préparé son affaire, s'hobucha avec un marchand
de lail de Touscoing, M. Duvillier, demeurant ruc
de la Malsance, auquet û vendit le chayai pour
Se all des Touscoing, M. Duvillier, demeurant ruc
de la Malsance, auquet û vendit le chayai pour
Se all la Compara de la chayai pour
Se all la chayai pour
Dellour étant expires et la bidoohe n'étant par
renarée au pays natal, M. le capitaine des douanes
vernersy fui informé de la chose, et il caviveir une
enquelle qui about hientôt à la découverée du
Cest sinsi que le cabaretier belge a affaire svoc
l'administration des douanes qui lut a fair savoir
que le fait de n'avoir pas réexporté le chevai cons-Padministration des desance qui ut a tait sevole que le fait de n'avoir pas réexports le chaval constillée purement et simplement une infraction franchieus que la justice doit séprimer.

Ceta n'a pas manqué, et malgré que Paut Detour n'ent pas juge utile de se daranger pour so présenter devant les juges français, le tribunn de Lille lui a inflige 15 fours de prison et sur réference, soit le prix de vente du cheval.

France, soil le prix de vente du cheval...

Procès de presse

M. l'abbé Salomé, et trente-six (38) autres abbés
de la ville d'Hazebrouck intentent à notre confrère l'Accente d'Armenaères, un procès en diffemation par la voie de la presse.

L'avenir a publié, dans seon serie du 46 puin

L'avenir a publié, dans seon serie du 46 puin
de classieté... a 45 ML les abbés se croyant visés,
réclament une réparation qu'ils lisent à 100 fr. de
dommages et intérêts pour chacun l'eux, soil
anne le premier numéro de l'Avente d'Armentères
qui paratira après l'expriation des délais d'appet,
plus leois autres inscritons à leur chôx;
poste lut et donnée par M' Rajas.

Il n'est jamais trop tard On s'illusionne souvent dans les promiers jours oà l'on tousse et on ne réféchit pas aux conséquences d'un rhume qui s'aggravant pai le temps, congestionne les pounans et peut amener d'autres désordres. Oh l'il avest pas difficile de guérir et d'atténuer de suite ces quintes insupportables. Le matin, à midi, le soit, il suffit de prende une cuillerés de SI-ROP LORET; ce remède a une action tellement bienfaisante qu'un s'apercot de suite de ROF LOKE, I; ce remede a une action telle-ment bienfaisante qu'on s'aperpoit de suite de ses effets. 1/a fl. 1 fr. 75. Ent. 3 fr. Dépôts : Pharmaicies Decramer. Lepot, Dan-jou, Guermonprez, Bruneau, à Lille ; Fache, à Fives-Lille ; Bernamont, à Tourcoing ; De-bailleul, à Armentières ; Lesurque, à Douai ; Jonart, à Avesnes ; Dubsurd, à Roubaix ; Du-val, à Lillers ; Tomion, à Fourmies ; Dalle et Manguy, à Béthune ; Gerreth, Roubaix ; Lhom-me, à Hersin-Coupigny : Solan, à Anzin ;

contagieuses, rétrécissements, pertes séminales, impuissance, etc... 380 pages avec figures. Deux france. Rue Redier, 25, Paris. Consultations, mid-a neuf heures, ou écrire.

wa, a Liliers; Tronion, a Fourmies; Dalle et Manguy, à Béthune; Gerreth, Roubaix, Lhom-me, à Hersin-Coupigny; Solan, à Anzin; Beck, Besnardet, Menche, à Valenciennes.

Composé en commandite, par des ouvriers syn qués, sur les machines « Linotypes » Walter Behrus 119, rue Réaumur, Paris.